

Eurolan[®] 3 K (génie civil)

Emulsion bitumineuse pour protection des ouvrages souterrains

Nature et propriétés

EUROLAN 3 K convient pour les travaux souterrains, vu son utilisation polyvalente en tant qu'enduit bitumineux de protection et la possibilité de fabriquer un mortier bitumineux étanche à l'eau.

Grâce à sa bonne compatibilité avec le ciment, il peut être utilisé pour la confection de tous les mortiers, tels que mortiers pour enduit et maçonnerie, mortiers d'étanchéité des joints et de chape.

L'introduction de particules bitumineuses très finement dispersées dans le système capillaire du mortier produit un effet optimal pour l'étanchéité à l'eau et la résistance aux produits agressifs.

L'effet plastifiant garantit un rapport eau/ciment très favorable et une mise en œuvre très facile. La haute teneur en bitume d'env. 60 % fait de cette émulsion un enduit bitumineux de protection de haute qualité.

Caractéristiques

Base	émulsion bitumineuse
Solvant	néant
Couleur	noir
Consistance	liquide
Masse volumique	env. 1,0 kg/dm ³
Extrait sec pondéral	env. 60 %
Température d'application	à partir de + 4 °C
Application	brosse, balai, rouleau ou pistolet
Consommation	dépend du type d'application
Séchage	env. 2 heures
Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau	μ_{H_2O} env. 800
Nettoyage	eau (produit frais),; diluant T (produit sec)
Dilution	eau

Domaines d'utilisation

L'eau souterraine et les sols peuvent contenir des éléments agressifs qui nuisent au béton, tels que l'acide carbonique, les sulfates et l'acide humique. Si une certaine quantité de ces éléments est contenue dans l'eau souterraine, une protection extérieure des ouvrages devient nécessaire.

Pour obtenir une protection efficace contre ces eaux agressives on peut utiliser les procédés suivants:

- addition d'agréments pour réaliser un mortier étanche à l'eau et résistant aux éléments chimiques

- préparation d'un mortier bitumineux avec application ultérieure de 1 - 2 couches d'EUROLAN 3 K pur
- application d'une protection bitumineuse avec EUROLAN 3 K pur.

Mise en œuvre

Préparation du mortier

Pour la préparation de mortier EUROLAN 3 K, ajouter env. 10 à 20 % d'EUROLAN 3 K à l'eau de gâchage. Ce mortier ne doit pas contenir de chaux. Utiliser un ciment de haut-fourneau.

Ne pas préparer plus de mortier qu'on ne peut en utiliser en 90 minutes.

Puits d'entrée maçonnés, canalisations et ouvrages souterrains

Ajouter l'EUROLAN 3 K: 1. au mortier de maçonnerie 2. à l'enduit ciment 3. au mortier entre joints 4. au mortier de remplissage pour l'étanchéité des fonds de puits. Ouvrages en béton souterrains Appliquer un enduit à base d'EUROLAN 3 K et de mortier d'une épaisseur de 15 mm sur les surfaces en béton pour les protéger des eaux agressives et empêcher qu'elles n'absorbent de l'eau. Sur l'enduit frais d'EUROLAN 3 K, appliquer à la brosse une couche d'EUROLAN 3 K dilué par 20 % d'eau.

Cette couche obture les pores et évite les fissures pouvant se produire par haute température estivale. Après 10 à 24 heures badi-geonner encore une fois l'enduit avec de l'EUROLAN 3 K non dilué.

Précautions

Lors d'utilisation d'anneaux de puits, nous conseillons notre PLASTIKOL SKN pour effectuer des joints étanches à l'eau. Il est conseillé de remplir les joints entre la maçonnerie du puit et les tuyaux des canalisations avec le PLASTIKOL SKN. Pour l'obturation de voies d'eau et pour l'étanchéité intérieure nous recommandons CERINOL ST, STM ou BDS.

Les outils doivent être lavés à l'eau aussitôt après l'emploi. Après séchage EUROLAN 3 K peut être enlevé au diluant T.

Consommation

Pour le mortier de maçonnerie, l'enduit et la chape: env. 20 à 25 kg/m² d'EUROLAN 3 K de mortier.

Emballage et stockage

EUROLAN 3 K est livré en noir en emballages de 200 litres, 30 litres, 10 litres et 5 litres (contenus nets).
Entposé au sec et hors gel, le produit se

conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figurent pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN
maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr